

RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4253 - MARDI 17 MAI 2022

VIE DES PARTIS

Le PPRD balise le chemin de son congrès

À l'issue d'une réunion du bureau politique tenue le 15 mai à Kinshasa, le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD) a levé quatre options qui balisent la route pour son congrès. Ces options concernent notamment la mise sur pied d'une commission ad hoc devant travailler sur le comité préparatoire du congrès ; la tenue du congrès à la date et le lieu à proposer par le comité et l'ajournement des mises en place récentes au niveau du secrétariat permanent, en attendant la tenue du congrès.

Selon ce communiqué, Joseph Kabila tient également à assurer les membres du PPRD de l'effectivité de la tenue de ce congrès au mois de juin. Il était initialement prévu au mois de mai.

Page 4



Des drapeaux du PPRDD

PROCESSUS ÉLECTORAL

La Céni va utiliser la machine à voter en 2023

Le président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), Denis Kadima, vient de mettre un terme au suspense en annonçant l'utilisation de la machine à voter lors des scrutins de 2023. Au cours d'un échange avec la presse, le 16 mai, il a également réité-

ré l'engagement du bureau de la Céni à organiser les élections dans le délai constitutionnel. Autre annonce faite par le numéro un de la centrale électorale, la publication des élections bureau par bureau, alors que la question était au centre d'une polémique à l'Assem-

blée nationale.

Denis Kadima a déploré le retard qui caractérise le financement des élections et a sollicité du gouvernement un système trimestriel de mise en disponibilité des fonds en lieu et place d'une affectation mensuelle.

VILLE DE MBANDAKA

Démarrage des travaux de modernisation de la voirie urbaine

En séjour dans la province de l'Équateur, le ministre d'État chargé de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo, a lancé, le 15 mai, les travaux visant à moderniser la ville de Mbandaka, en présence du ministre des Transports et Voies de communication, Cherubin Okende, et celui des Finances, Nicolas Kazadi. Il a rappelé à la population que le chef de l'État se soucie du développement de cette province longtemps oubliée.

Outre le démarrage des travaux de modernisation de la voirie urbaine, Guy Loando a annoncé qu'il sera « bientôt temps de procéder aux travaux d'électrification de la ville de Mbandaka et à ceux de desserte de la ville en eau ».

Page 3



Guy Loando donnant le coup d'envoi des travaux de modernisation de la voirie à Mbandaka

MUSIQUE GOSPEL

Trois morceaux enregistrés par Michéline Shabani et Thomas Lokofe



Michéline Shabani et Thomas Lokofe dans une prestation scénique

Le chanteur Thomas Lokofe et la chanteuse et pasteur Michéline Shabani ont enregistré trois chansons, dont deux se retrouveront dans le prochain opus de Michéline Shabani et l'autre sortira comme un single de Thomas Lokofe qui a élu domicile en Europe. Selon le chanteur, il a été question de promouvoir la culture congolaise, surtout la présence de la percussion

caractéristique de l'ethnie mongo de la province de l'Équateur dans l'arrangement musical.

Après l'enregistrement, les deux artistes gospel ont convenu de proposer un concert afin de revaloriser la culture du terroir. « Nous avons remarqué que les jeunes chanteurs ont plus tendance à mettre en avant le style d'ailleurs, urbain », a indiqué Thomas Lokofe.

Page 5

ÉDITORIAL

Monnaie électronique

Le régulateur national des banques et des établissements de transfert d'argent vient d'annoncer les émissions, dans un proche avenir, de monnaie électronique par les opérateurs de téléphonie mobile. En plus des transferts d'argent par téléphone portable, ces sociétés vont désormais faire du crédit, gérer les salaires des agents des petites entreprises sans se substituer aux banques classiques.

Les opérations se feront dans la stricte observation des normes nationales et communautaires en la matière. Avec, à la clé, un certain nombre d'avantages. Les paiements électroniques permettent de maîtriser et de sécuriser les transactions financières. Ils contribuent à la lutte contre la thésaurisation et favorisent la transition des acteurs du secteur informel vers le formel.

Les transferts de fonds entre les comptes bancaires et les portemonnaies électroniques profiteront ainsi aux banques, aux structures d'assurances et aux microfinances.

L'Etat et les usagers tireront profit des effets de ces procédés de la « Fin Tech » en cours dans d'autres coins de la planète. Au lieu de porter sur eux de l'argent liquide, les particuliers se serviront en toute sécurité de porte-monnaie électronique. Une nouvelle donne à laquelle seront appelés à s'arrimer nombre de Congolais.

Les sociétés concernées par ces activités devront cependant disposer au préalable d'un avis de non objection de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac), ainsi que d'un agrément du ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille public.

Tracer les flux financiers participe à la lutte contre la fraude, la corruption et d'autres infractions assimilées. Il reviendra alors aux entreprises de téléphonie mobile de remplir les conditionnalités requises pour l'obtention de l'aval de la Cobac et l'autorisation du gouvernement afin de pouvoir offrir ces nouveaux services digitaux à la population.

Le Courrier de Kinshasa

LUTTE CONTRE EBOLA

L'Unicef facilite l'accès à l'eau dans l'Equateur

Pour la quatorzième fois, la province de l'Equateur fait face à la résurgence de la maladie à virus d'Ebola, exposant la population à plusieurs besoins, notamment celui de l'eau. Pour répondre à cette exigence, l'Unicef a fait venir de Kinshasa et de Goma vingt-cinq tonnes de matériel de décontamination pour couper la chaîne de transmission de la maladie.



Le lavage des mains, l'une des stratégies de prévention d'Ebola

L'Unicef veut faciliter l'accès des communautés à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène qui sont des composantes essentielles et cruciales dans la lutte contre l'épidémie d'Ebola.

Selon la représentante par intérim de cette agence des Nations unies en République démocratique du Congo, Katya Marino, dix-huit établissements de santé ont bénéficié d'un soutien en matière de prévention des infections, y compris des équipements de protection individuelle, du chlore et des installations pour le lavage des mains.

Plus de trois cents agents faisant partie du personnel soignant, a-t-elle indiqué,

ont également été formés en prévention et contrôle des infections. En outre, l'Unicef a aussi renforcé les capacités des hygiénistes pour décontaminer et désinfecter les centres de traitement d'Ebola ainsi que les formations sanitaires où sont passés les cas confirmés et les suspects.

Aussi faudra-t-il souligner que la riposte de l'Unicef à cette épidémie s'appuie également sur les infrastructures mises en place lors de la onzième épidémie d'Ebola en Equateur. Cette agence avait alors appuyé la construction et la réhabilitation des ouvrages d'eau et de gestion des déchets durables dans les forma-

tions sanitaires ou encore des structures susceptibles de réduire la propagation de la maladie. Il s'agit des installations de forage avec des citernes élevées avec pompe électrique alimentée par énergie solaire dans neuf hôpitaux de huit zones de santé, la construction de bornes fontaines, la construction de blocs de latrines et la mise en place de zones de déchets, ou encore de lave mains.

Pour rappel, l'Unicef intervient à travers trois piliers, à savoir l'appui psychosocial, la communication des risques et l'engagement communautaire ainsi que la prévention contre les infections.

Blandine Lusimana

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INFRASTRUCTURES

Trois membres du gouvernement lancent les travaux d'une nouvelle aérogare à Boende

Les ministres Guy Loando Mboyo de l'Aménagement du territoire, Nicolas Kazadi des Finances et Chérubin Okende des Transports, accompagnés des membres de leurs cabinets et autres experts, ont posé, le 15 mai, la première pierre de construction de la nouvelle aérogare moderne.

Le projet porté à cœur par le président de la République vise à désenclaver certains coins de la République démocratique du Congo. Concernant les aéroports nationaux à réhabiliter, le gouvernement voudrait assurer une plus grande circulation des personnes et des biens, une plus grande capacité d'échanges et des services. Chef de la délégation gouvernementale, le ministre d'Etat Guy Loando Mboyo a mentionné dans son mot de circonstance que « ce projet intégrateur de développement de l'espace grand Équateur va favoriser tant soit peu les activités économiques de la Tshuapa qui n'a que trop souffert du manque d'infrastructures aéroportuaires modernes ». Et d'ajouter que « cette belle initiative apporte comme changement la sécurité des appareils des compagnies d'aviation, de



L'équipe gouvernementale unie pour donner le coup d'envoi des travaux de construction de l'aérogare de Boende

leurs équipages et de leurs passagers». De son côté, le ministre des Transports et Voies de communication, Chérubin Okende, a souligné que c'est sur instruction du chef de l'Etat que la piste de 1400 m

sera améliorée. En effet, Il y sera construit une aérogare, une caserne anti incendie, une tour de contrôle, etc... Avec le programme de la modernisation des infrastructures du pays tel que décidé par le président de la Ré-

publique, aucune province n'est oubliée. Le grand Équateur figure parmi les priorités comme l'a déclaré le ministre des Finances, Nicolas Kazadi. « Plusieurs projets réalisés dans le pays n'ont pas tenu compte

de la partie ouest. Le chef de l'Etat a décidé de réparer cette injustice. Nous commençons par l'aéroport pour terminer par d'autres infrastructures », a-t-il fait savoir.

Venue nombreuse pour assister à cette cérémonie et en être témoin, la population de la Tshuapa a remercié le chef de l'Etat d'avoir jeté un regard d'amour à leur province longtemps oubliée. Elle promet, par ailleurs, de s'impliquer et d'y participer pour des résultats répondant à leurs attentes.

Notons que Boende est la première étape d'une série des travaux de modernisation de certains aéroports nationaux. C'est dans ce cadre qu'il s'était tenu la réunion entre gouvernement et exploitants aériens, le 11 mai dernier, en vue s'accorder sur les zones prioritaires et leurs spécificités.

Blandine Lusimana

VILLE DE MBANDAKA

Démarrage des travaux de modernisation de la voirie urbaine

En séjour dans la province de l'Equateur, le ministre d'Etat en charge de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo, a lancé, le 15 mai, les travaux visant à moderniser la ville de Mbandaka, en présence du ministre des Transports et Voies de communication, Cherubin Okende, et celui des Finances, Nicolas Kazadi.

Devant une foule venue nombreuse pour vivre de visu l'événement qui marque une nouvelle ère pour la province de l'Equateur, le ministre d'Etat Guy Loando a rappelé à la population que le chef de l'Etat se soucie du développement de cette province longtemps oubliée. « C'est pourquoi, il a décidé, personnellement, de dépêcher ici à Mbandaka trois ministres du gouvernement de la République pour procéder au lancement des travaux de modernisation de la voirie urbaine », a-t-il déclaré. Outre le démarrage des travaux de modernisation de la voirie urbaine, Guy Loando a annoncé qu'il sera « bientôt temps de procéder aux travaux d'électrification de la ville de Mbandaka et à ceux de desserte de la ville en eau ».

En dépit de la résurgence de la maladie à virus Ebola dans cette province, il a assuré la population de la venue

très prochaine dans le grand Equateur du chef de l'Etat. « Même si l'apparition, encore une fois, de la maladie à virus Ebola inquiète, cela n'ébranlera nullement la détermination du chef de l'Etat à venir rencontrer les filles et fils du grand Equateur », a-t-il martelé. Le ministre d'Etat a souligné que le président de la République reste préoccupé par tous les problèmes socio-économiques et sécuritaires de cette province, notamment l'insécurité caractérisée par la résurgence du banditisme de rue, la rareté de carburant qui a occasionné la hausse des prix... Le chef de l'Etat, a-t-il renchéri, tient à rassurer que le gouvernement travaille jour et nuit pour stabiliser la situation de la flambée des prix de produits tant manufacturés que locaux.

S'agissant des arriérés sur le paiement des salaires des agents et fonctionnaires de l'Etat, Guy Loando a apaisé



Guy Loando donnant le coup d'envoi des travaux de modernisation de la voirie à Mbandaka

la population en laissant entendre que le président de la République n'oublie pas cette situation. « La perturbation est occasionnée par le changement de banques, pour la santé, augmentation chaque mois des effectifs dans les listes de paie. Toutes ces

questions sont en cours de résolution, d'où la présence du ministre des Finances parmi nous », a-t-il dit.

Quant aux questions d'ordre politique, aussi bien en rapport avec le rétablissement de l'ordre au sein de l'assemblée provinciale, l'invalida-

tion anarchique des députés provinciaux, l'arrestation des députés provinciaux, des activistes de la société civile et de journalistes, le ministre d'Etat a indiqué que les mesures idoines seront prises au temps opportun.

B.L.

VIE DES PARTIS

Le PPRD balise le chemin de son congrès

À l'issue d'une réunion du bureau politique tenue le 15 mai à Kinshasa, sous la présidence du sénateur à vie Joseph Kabila Kabange, qui en est l'autorité morale, le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD) a levé quatre options qui balisent la route pour son congrès.



Des drapeaux du PPRD/DR

Un communiqué parvenu à la presse, le 16 mai, souligne que les options prises concernent la mise sur pied d'une commission ad hoc qui doit travailler sur le comité préparatoire du congrès ; du comité préparatoire et le démarrage des travaux ; la tenue du congrès aux dates et lieux à proposer par le comité ; et l'ajournement des mises en place récentes au niveau du secrétariat permanent, en attendant la tenue du congrès.

Selon ce communiqué, Joseph Kabila tient également à assurer les membres du PPRD de l'effectivité de la tenue de ce congrès au mois de juin. Ce rendez-vous est considéré par cette formation politique comme « moment crucial qui doit constituer l'amorce d'un renouveau pour le parti face aux multiples attentes du peuple congolais ».

Lucien Dianzenza

SUD-KIVU

Olpa préoccupé par la sécurité d'un journaliste à Luberizi

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) a exprimé sa vive préoccupation concernant la sécurité de Godefroid Ametumwa Byamungu, directeur à Radio communautaire Sauti ya Amani (RCSA), émettant à Luberizi, dans le territoire d'Uvira, à 248 km de Bukavu, chef-lieu de la province du Sud-Kivu.

Dans un communiqué du 15 mai, l'Olpa fait savoir que le journaliste reçoit, depuis le 3 mai dernier, plusieurs appels téléphoniques qui proviendraient du chef du groupe armé Maï-Maï Kijangala, le menaçant de représailles. Ces menaces seraient consécutives à la diffusion, le 1er mai, d'une information faisant état de la perte d'un bastion de cette milice située aux moyens plateaux d'Uvira, après des combats avec les Forces armées de la République démocratique du Congo. Fou de rage, le chef milicien a intimé l'ordre au journaliste de faire un démenti sur cette information et de diffuser la nouvelle selon laquelle les forces loyalistes auraient subi des revers et deux de leurs seraient capturés (un lieutenant et un adjudant-chef). Ce chef milicien aurait également menacé de le tuer si sa radio ne diffuse pas ce démenti. Olpa se dit préoc-



Le secrétaire exécutif d'Olpa lors d'une activité

cupé par cette situation qui empêche le journaliste de vivre et de travailler paisiblement. Il condamne ces menaces de représailles qui portent gravement atteinte au droit d'informer et d'être informé garanti par les instruments juridiques

nationaux et internationaux relatifs aux droits de l'homme. Il appelle, par ailleurs, les autorités du Sud-Kivu à garantir la sécurité et la protection du journaliste et attend d'elles de mettre hors d'état de nuire l'auteur de ces menaces.

L.D.

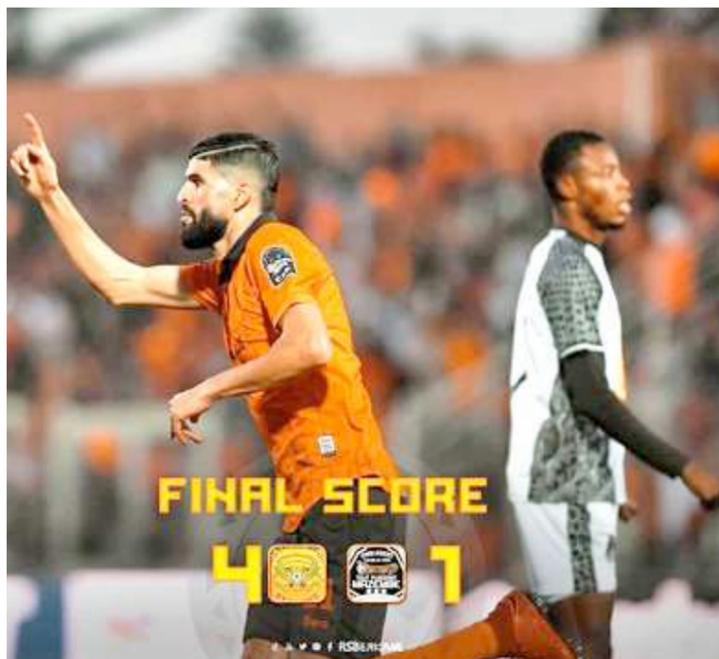
DEMI-FINALE C2

RS Berkane de Florent Ibenge débarque Mazembe

Le club de Lubumbashi n'a pas résisté à la furie du club marocain, en match retour de demi-finale de la Coupe de la Confédération, battu par un but à quatre, score étrangement identique à celui du match de barrage de la Coupe du monde Qatar 2022 entre les Lions de l'Atlas du Maroc et les Léopards à Casablanca, deux mois plutôt.

Le Tout-Puissant Mazembe de Lubumbashi ne disputera pas la finale de la 19e édition de la Coupe de la Confédération. Après la petite victoire d'un but à zéro au match aller de demi-finale à domicile (une réalisation de John Bakata à la 90+5e mn), les Corbeaux du Grand Katanga ont littéralement craqué en terre marocaine face à la Renaissance sportive de Berkane de l'entraîneur congolais, Florent Ibenge. Le coach français de Mazembe, Franck Dumas, a pratiquement reconduit le groupe vainqueur du match aller avec Siadi Ngusia Baggio dans les perches, et dans le champ les défenseurs Kevin Mondeko, les Zambiens Tandhi Mwape et Kabaso Chongo et Djos Issama Mpeko. Au milieu de terrain l'Ivoirien Christian Koffi Kouamé, Zemanga Soze et Glody Likonza (remplacé à la 68e mn par Etienne Mayombo) ; et en attaque, il y a eu Ernest Luzolo, Philippe Kinzumbi (remplacé à la 70e mn par Joseph Benson Ochaya) et

Adam Bossu Nzali (remplacé à la 90e mn par John Bakata). Mazembe a encaissé le premier but dès la 10e mn de jeu par El Helali, avant l'égalisation de Philippe Kinzumbi une minute après. Mais à la 43e mn, Tandhi Mwape a écopé d'un carton jaune. C'est en seconde période que les protégés du président Moïse Katumbi ont vraiment chaviré avec d'abord le tournant du match à la 64e mn à la suite de l'expulsion de Tandhi Mwape pour accumulation de deux cartons jaunes. Et à la 79e mn, la Renaissance sportive de Berkane a pris l'ascendant avec le deuxième but signé Larbi Naji. A la 88e mn, Youssef El Fahli a corsé l'addition, offrant de fait la qualification aux siens en transformant le penalty sifflé par l'arbitre de la partie. Et le même Youssef El Fahli a inscrit le quatrième but des joueurs de Florent Ibenge à la 90e mn. Le carton rouge de Tandhi Mwape a chambardé le plan de Franck Dumas, qui ne pouvait plus monter son autre buteur,



Renaissance de Berkane prive Mazembe de la finale de la 19e édition de la Coupe de la Confédération

Jephté Kitambala. L'équipe a évolué pendant pratiquement trente minutes en infériorité numérique, subissant tous les assauts de la Renaissance sportive Berkane. Le Tout-Puissant Mazembe va dès lors se recentrer sur le championnat national qui va se poursuivre à par-

tir du 22 mai après trois mois d'interruption à cause des difficultés de déplacement des clubs à travers le pays. Actuel leader au classement, il jouera le 25 mai contre le Racing Club de Kinshasa, la lanterne rouge. Notons que le Congolais Chadrac Muzungu Lukombe a

joué toute la partie du côté de Berkane, alors que Tuisila Kisinda Rossien est resté sur le banc des remplaçants.

Dans l'autre demi-finale retour, Al Ahli Tripoli de Libye a battu Orlando Pirates à Johannesburg, en Afrique du Sud, par un but à zéro, une œuvre d'Ali Abu Arqoub à la 89e mn. Mais au match aller à l'extérieur, les Sud-Africains s'étaient imposés par deux buts à zéro.

Finaliste malheureux en 2019 et vainqueur en 2020, la Renaissance sportive de Berkane jouera une troisième finale de la Coupe de la Confédération, le 20 mai à Uyo, au Nigeria, face à Orlando Pirates, déjà vainqueur de la Ligue des champions d'Afrique (1995 et 2013) et de la Supercoupe de la Confédération africaine de football (1996), ainsi que finaliste malheureux de la Coupe de la Confédération (2015). La finale sera aussi un duel entre deux entraîneurs, le Congolais Florent Ibenge de Berkane et l'Allemand Josef Zinnbauer.

Martin Engimo

BOXE

Martin Bakole inflige à Tony Yoka sa première défaite en professionnel

Il n'y a pas eu de surprise, le 14 mai à Paris. Martin Bakole, pas connu du public français, a dominé le champion olympique français 2016, Tony Yoka, dans un combat de la catégorie poids lourds avec l'enjeu d'amélioration au classement mondial.

Le combat tant attendu entre le Français de souche congolaise Tony Yoka (30 ans et 2,01 m) et le Congolais Martin Bakole (28 ans), devant 9 000 spectateurs à l'AccorArena (ex-Bercy) à Paris, a largement tourné à l'avantage du jeune frère du champion du monde des lourds légers, Junior Ilunga Makabu. Ce dernier est, d'ailleurs, venu soutenir son jeune frère dans la capitale française. Sparring partner du champion du monde à la retraite Tyson Fury et d'un autre ancien champion du monde Antony Joshua (battu par Usyk), et même Oleksandr Usyk, Martin Bakole était favori pour ce combat, face à un Tony Yoka qui n'avait pas encore de grande expérience en professionnel chez les poids lourds.

Treizième rang mondial avant ce combat, Martin Bakole a fait des dégâts dès le premier round, obligeant le Français à poser un genou à terre. Il s'est ensuite tordu la cheville au cinquième round et compté quelques secondes avant de continuer le combat. Ses premiers mots après la victoire



Première défaite du Français Tony Yoka en professionnel contre le Congolais Martin Bakole

ont été les remerciements à son frère Junior, Ilunga Makabu, qui lui a fait faire ses premiers pas dans la boxe. « Je remercie d'abord mon Dieu, le créateur. Je remercie aussi mon grand frère. Il a tout laissé et il est là pour me soutenir. C'est lui qui m'a emmené dans ce monde. Je suis fier qu'il soit là présent.

C'était un grand combat pour moi. Tony, ce n'est pas un petit boxeur. Donc je suis très heureux d'avoir gagné ce combat », a-t-il déclaré. Notons-le toutefois, le Français a fait montre d'une grande capacité d'encaisser des coups, allant jusqu'à la fin du combat. Et sans équivoque, les juges (96 à 92, 95 à 93 et 94 à 94)

ont accordé la victoire à Martin Bakole qui inflige à Tony Yoka sa première défaite en professionnel. « Martin était plus fort, tout le monde a pu le voir. Félicitations à lui. Il est temps de retourner travailler, peut-être de changer certaines choses », a reconnu le Français. Se confiant dans les médias avant le combat, le champion olympique français 2016 semblait déjà résigné : « Franchement il est fort. Il est grand, il est longiligne (1,98 m), il fait plus de 120 kg, il est très puissant. C'est un adversaire qui va me donner du fil à retordre et il faudra s'en méfier jusqu'à la fin. Je pense que ce sera

mon combat le plus dur en termes d'adversaire, depuis le début. Je ne le connais pas personnellement, mais je sais ce qu'il dégage dans un combat, on ne se fait pas de cadeau sur un ring, mais forcément c'est une bonne personne ». Tony Yoka est donc à douze combats dont onze succès et une défaite.

Avec ce succès, Bakole passe du treizième rang mondial au onzième, à la lisière du top 10 des lourds. Une bonne avancée pour le natif du Kananga dont la vie n'a pas vraiment été un cadeau, ancien convoyeur des taxis-bus, conducteur de motos-taxis et vendeur des crédits de téléphone à Kinshasa. La boxe lui procure de la reconnaissance internationale, devenu pro en 2014, et détenteur de la ceinture poids lourds IBO continental en 2017 et la ceinture internationale World boxing council.

Il compte désormais dix-neuf combats et treize KO en professionnel, une défaite contre l'Américain Michael Hunter, le 13 octobre 2018 au York Hall Bethnal Green à Londres, KO technique au 10e et dernier round, mais il n'était pas allé au tapis, et boxant avec son épaule droite déboitée. « Maintenant, c'est le top 10. Yoka ne viendra pas pour une revanche. D'ailleurs, je ne vais pas lui donner cette opportunité. Moi, je vise le top 10 », a conclu le puncheur après sa belle victoire.

Martin Engimo

« Franchement il est fort. Il est grand, il est longiligne (1,98 m), il fait plus de 120 kg, il est très puissant. C'est un adversaire qui va me donner du fil à retordre et il faudra s'en méfier jusqu'à la fin. Je pense que ce sera mon combat le plus dur en termes d'adversaire, depuis le début. Je ne le connais pas personnellement, mais je sais ce qu'il dégage dans un combat, on ne se fait pas de cadeau sur un ring, mais forcément c'est une bonne personne

MUSIQUE GOSPEL

Trois morceaux enregistrés par Micheline Shabani et Thomas Lokofe

Le chantre Thomas Lokofe et la chanteuse et pasteur Micheline Shabani ont enregistré trois chansons, dont deux se retrouveront dans le prochain opus de Micheline Shabani et l'autre sortira comme un single de Thomas Lokofe qui a élu domicile en Europe.

Selon le chantre, se confiant au présentateur Christian Bosenge, il a été question de promouvoir la culture congolaise, surtout la présence de la percussion caractéristique de l'ethnie mongo de la province de l'Equateur dans l'arrangement musical.

« j'aimais entendre maman Micheline chanter avec nos sonorités de l'Equateur et je me disais que ce serait bien de chanter avec elle. Nous nous sommes vus vers fin 2021 et elle m'a proposé de chanter ensemble. J'ai d'emblée accepté, en lui disant que je rêvais de ce duo depuis bien longtemps. Nous avons donc fait trois chansons exceptionnelles que nous mettrons



Micheline Shabani et Thomas Lokofe dans une prestation scénique

bientôt à la disposition du public », a indiqué le chanteur gospel dans un entretien avec Christian Bosenge sur Congo Buzz TV.

Après l'enregistrement, les deux artistes gospel ont convenu de proposer un concert afin de revaloriser encore plus la culture du terroir. « Nous avons remarqué que les jeunes chanteurs ont plus tendance à mettre en avant le style d'ailleurs, urbain », a indiqué Thomas Lokofe. Les deux chantres se sont produits le 24 avril dernier au Fleuve Congo Hôtel à Kinshasa, avec les deux autres chanteuses invitées dont Mamie Musadi et la sœur Eunice Manyanga.

M.E.

MAGISTRATURE

Des auditeurs de justice réclament la tenue de la réunion interministérielle

Les auditeurs de justice, mécontents du retard accusé dans leur mise en formation, ont manifesté, le 16 mai devant le siège de la Primature à Brazzaville, sollicitant du gouvernement la convocation en urgence de la réunion interministérielle.



Des auditeurs de justice en pleine manifestation devant la Primature/Adiac

Il y a près de dix ans, le gouvernement, ayant constaté le déficit en magistrats dans les Cours et Tribunaux du pays, avait résolu de sélectionner des centaines de jeunes diplômés de droit afin de les envoyer en formation à l'étranger en vue d'en faire d'eux des magistrats. Depuis lors, plusieurs promotions ont été formées et évoluent déjà en qualité de magistrats. Mais lorsque le tour du dernier groupe de deux cent quatre-vingt-seize auditeurs est arrivé pour être mis en formation, les choses se sont enlisées. Après moult tractations, un comité interministériel avait été mis en place pour traiter en urgence le dossier, sous l'autorité du Premier ministre, chef du gouverne-

ment. Pour clôturer ce débat et officialiser les choses, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, avait publié un décret conférant à ces jeunes le statut d'auditeurs de justice afin qu'ils soient vite mis en formation dans quelques pays africains.

Cependant, plus d'un an après que le chef de l'Etat a signé le texte, les auditeurs de justice qui pourtant bénéficient déjà des avantages y afférents constatent désespérément que leur dossier coince et semble être sous le tiroir.

Désespérés, ces jeunes ont assiégré, lundi matin, la Primature, avec l'ambition d'échanger avec le Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, qu'ils n'ont pu rencontrer

à cause de son agenda de travail chargé. « Dans les démarches que nous avons effectuées auprès des autorités, il nous avait été soufflé que pour trouver une ligne budgétaire à notre formation, il faut convoquer la réunion interministérielle. C'est pour cela que nous avons voulu rencontrer le Premier ministre pour qu'il décide de la convocation de ladite réunion », a souligné un auditeur de justice rencontré sur l'esplanade de la gare ferroviaire.

Toutefois, les jeunes juristes sollicitent l'implication personnelle du président de la République pour diligenter leur mise en formation à l'étranger ou sur place ici au pays.

Firmin Oyé

AFRIQUE CENTRALE

Le Rwanda accrédite son ambassadeur auprès de la CEEAC

Le diplomate rwandais, Théoneste Mutsindashyaka, a présenté, le 13 mai, au président de la Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), Gilberto Da Piedade Verissimo, la lettre de son accréditation auprès de cette institution.

Se soumettant au rituel diplomatique, l'ambassadeur du Rwanda auprès des pays de la CEEAC, avec résidence à Brazzaville, a déclaré : « Monsieur le président de la Commission, permettez-moi de vous remettre la lettre de l'honorable Vincent Biruta, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de la République du Rwanda, m'accréditant comme représentant permanent auprès de la CEEAC ».

Recevant la lettre d'accréditation, le président de la Commission de la CEEAC, Gilberto Da Piedade Verissimo, s'est félicité de la quasi effectivité des ambassadeurs des Etats membres de cette organisation qui sont accrédités. « Avec l'accréditation de l'ambassadeur du Rwanda auprès de notre institution, c'est désormais neuf des onze Etats membres de la CEEAC qui sont représentés au Comité des représentants permanents (Corep). Il ne reste plus que le Burundi et la République centrafricaine qui ne l'ont pas encore fait », a-t-il souligné.

Quoique résidant à Brazzaville, l'ambassadeur Théoneste Mutsindashyaka siègera régulièrement au Corep en participant à toutes les rencontres avec la Commission de la CEEAC même par visioconférence.

Par ailleurs, le diplomate rwandais a visité la galerie des photos qui retracent l'historique de la CEEAC. Né en 1963 à Kigali, Théoneste Mutsindashyaka y a effectué sa scolarité avant de poursuivre son cursus universitaire à Butare. Il était gouverneur de la province orientale en janvier 2006. Diplômé de mathématiques, il est élu maire de Kigali en 2001 et est considéré comme l'homme qui a modernisé cette ville capitale du Rwanda.

Yvette Reine Nzaba



AVIS D'APPEL D'OFFRES

Appel d'offres national ouvert no001/BEAC/DN.BZV/OUE/AONO/Biens/2022 du 17 mai 2022 pour l'acquisition, l'installation et la mise en marche d'un groupe électrogène de marque SDMO V650C2_220/50 Hz pour l'Agence de Ouesso.

Dans le cadre de sa politique de gestion du patrimoine, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage d'acquérir, d'installer et de mettre en service sur ressources propres, un (01) groupe électrogène de marque SDMO V650C2_220/50 Hz pour le compte de son Agence à Ouesso. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'informations à l'adresse ci-dessous, entre 09 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO
Appel d'Offres n°001/BEAC/DN.BZV/OUE/AONO/Biens/2022 du 17 mai 2022

Service Gestion Administrative des Marchés,
5ème étage, porte 514.
: Avenue du Sergent MALAMINE, Brazzaville-Congo
24 80 547 05 (242) : .

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement en espèces, à la caisse de la BEAC à Brazzaville, entre 08h00 et 12h00 de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA.

La visite du site obligatoire se tiendra le 03 juin 2022 à 12 heures précises à Ouesso.

Les soumissions, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le 22 juin 2022 à 12 heures précises.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO
Appel d'Offres n°001/BEAC/DN.BZV/OUE/AONO/Biens/2022 du 17 mai 2022
Bureau d'Ordre,
6ème étage, porte 601.
: Avenue du Sergent MALAMINE, Brazzaville-Congo
24 80 547 05 (242) : .

Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en deux étapes. Les plis administratifs et techniques seront ouverts, le 22 juin 2022 à 13 heures à la Direction Nationale de la BEAC à Brazzaville. Seuls les plis financiers, pour les offres jugées conformes, seront ouverts par la suite.

Par ailleurs, les séances d'ouverture seront publiques en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés à cet effet, qui souhaitent y assister tout en respectant les mesures barrières.

Fait à Brazzaville, le 16 mai 2022

Le Président de la Commission des Marchés

SOMALIE

La communauté internationale salue l'élection du nouveau président

La communauté internationale a salué, le 16 mai, l'élection d'Hassan Cheikh Mohamoud à la tête de la Somalie, l'appelant à prendre en main les problèmes du pays paralysé depuis plus d'un an par une profonde crise politique.

Hassan Cheikh Mohamoud, 66 ans, déjà président entre 2012 et 2017, a été élu dimanche par les parlementaires somaliens, face au chef de l'Etat sortant, Mohamed Abdullahi Mohamed, dit Farmajo. Cette élection met fin à plus d'un an d'atermoiements et de crise politique autour de l'organisation du scrutin dans ce pays meurtri par l'insurrection des islamistes radicaux shebab et menacé par la famine après une sécheresse d'une ampleur historique.

Lundi, les Nations unies ont félicité le nouveau président ainsi que les instances politiques et sécuritaires somaliennes pour avoir assuré « une élection présidentielle ordonnée, paisible et sécurisée ». Dans un communiqué publié sur Twitter, la mission de l'ONU en Somalie a, par ailleurs, félicité Farmajo de « faire honneur à la tradition somalienne en acceptant immédiatement les résultats de l'élection et en exprimant son soutien à son successeur ».

Dans la région, le Kenya et Djibouti ont salué l'élection, de même que le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat. Le Premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed, s'est pour sa part dit impatient de travailler en étroite collaboration avec son voisin sur les intérêts bilatéraux et régionaux communs. L'Europe également a formulé ce vœu au moment où « la Somalie s'engage dans d'importants efforts de réconciliation, notamment entre les niveaux fédéraux et régionaux, de construction de l'Etat, de développement et de consolidation de la paix », a déclaré le chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell.

Rappelons que l'annonce de la prolongation de deux ans du mandat de Farmajo par les députés en avril 2021 avait déclenché des combats à Mogadiscio, ravivant le souvenir des décennies de guerre civile qui avaient ravagé le pays après 1991. Ces derniers mois ont aussi été marqués par une rivalité au sein de l'exécutif entre Farmajo et son Premier ministre, Mohamed Hussein Roble, qu'il avait chargé d'organiser les élections. Ces tensions ont profité aux islamistes radicaux shebab, affiliés à al-Qaïda, qui mènent une insurrection dans le pays depuis quinze ans. Ils ont ces derniers mois intensifié leurs attaques, menant notamment un double attentat dans le centre du pays le 24 mars (quarante-huit morts), puis un assaut d'envergure contre une base de la force de l'Union africaine (dix morts selon un bilan officiel).

Les autorités somaliennes attendent maintenant une réponse du Fonds monétaire international sur la poursuite d'un important programme d'aide financière, prévu pour s'arrêter automatiquement le 17 mai si une nouvelle administration n'est pas mise en place à cette date. Le gouvernement a demandé fin avril de repousser de trois mois cette échéance.

Le pays endure, en outre, l'une des pires sécheresses observées ces dernières décennies.

Julia Ndeko avec AFP

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Bonazebi Bazolo Nelly Marina Nadège, Je souhaite être appelée désormais Boungou Bazolo Nelly Marina.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime peut s'opposer dans un délai de trois mois.

AVIS DE RECHERCHE

M. Kyode Wilfrid Angoubolo demande à Pannick Raphaël Efoura Mongo de le contacter aux numéros suivants : 06 619 10 30/05 619 10 30/06 667 44 60 pour affaire urgente le concernant.

Il prie, par ailleurs, toute personne ayant lu ce communiqué et connaissant l'intéressé de bien vouloir l'en informer.

AFRIQUE DU SUD

Cyril Ramaphosa souligne la nécessité de mettre fin au travail des enfants

A l'ouverture de la cinquième conférence mondiale sur l'élimination du travail des enfants qui se tient du 15 au 20 mai à Durban, le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, a reconnu que « mettre fin au travail des enfants qui touche 160 millions de jeunes dans le monde, et ce, d'ici à trois ans », n'est pas gagné.

Au cours de la rencontre qui prendra fin le 20 mai, plus de 4 000 délégués, représentants de gouvernements, de syndicats, du secteur privé, de la société civile, d'organisations régionales et internationales, de groupes de réflexion, d'universités, de jeunes et d'enfants du monde entier discuteront des bonnes pratiques, identifieront les lacunes et les mesures urgentes à prendre pour lutter contre le travail des enfants.

« Les chiffres du travail des enfants sont en constante hausse, notamment chez les plus jeunes. Et ces enfants ne peuvent pas aller à l'école parce qu'ils doivent travailler pour leurs familles, s'occuper d'un parent ou d'un grand-parent âgé, ou travailler à la ferme ou effectuer

toutes sortes d'autres tâches », a indiqué Cyril Ramaphosa.

Pour le président sud-africain, « le travail des enfants sous toutes ses formes, c'est un fléau ». Cyril Ramaphosa pointe une nouvelle forme d'esclavage domestique qui réduit des enfants pauvres au travail forcé. Selon lui, la pauvreté a été aggravée par la pandémie de la covid-19. Pour pallier ce problème, plusieurs pistes sont évoquées : une meilleure protection sociale des enfants et la véritable mise en place d'une éducation universelle gratuite. D'ici la fin de la conférence, les délégués devraient adopter une déclaration résumant les actions à prendre.

D'après l'Organisation internationale du travail (OIT) qui organise cet événement, huit mil-

lions d'enfants supplémentaires devraient être contraints à travailler en raison de la pauvreté. « On retrouve beaucoup d'enfants dans les marchés. On trouve des garçons avec des brouettes qui portent des marchandises. Donc le secteur du commerce est très concerné par rapport au travail des enfants », indique l'OIT.

La conférence de Durban s'appuiera sur les quatre précédentes conférences mondiales, organisées à Buenos Aires (2017), Brasilia (2013), La Haye (2010) et Oslo (1997), qui ont permis de sensibiliser l'opinion publique à ce problème, de mobiliser des ressources et d'établir une orientation stratégique pour le mouvement mondial contre le travail des enfants.

Yvette Reine Nzaba

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

La maladie du cancer va doubler dans deux décennies

Le cancer est un problème de santé publique majeur en Afrique subsaharienne, qui touche une grande partie de la population, selon un article des scientifiques du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), publié dans The Lancet Oncology.

L'étude du CIRC, publiée dans The Lancet Oncology, indique que le cancer figure parmi les trois principales causes de décès prématurés dans presque tous les pays de la région et est responsable d'un décès prématuré sur sept dans l'ensemble et d'un décès sur quatre dû à des maladies non transmissibles. Même si les taux d'incidence restent inchangés, la charge du cancer devrait presque doubler en Afrique subsaharienne au cours des vingt prochaines années en raison de la croissance et du vieillissement de la population, pour atteindre 1,5 million de nouveaux cas et un million de décès d'ici à 2040. Le rapport fait état d'un total estimé de 801 392 nouveaux cas de cancer et de 520 158 de décès par cancer en Afrique subsaharienne en 2020. Le cancer du sein féminin (129 400 cas) et le cancer du col de l'utérus (110 300 cas) sont responsables de trois cancers sur dix diagnostiqués chez les hommes et les femmes. Les types de cancer les plus courants chez les femmes sont le cancer du sein - première place dans vingt-huit pays - et le cancer du col de l'utérus - dans dix-neuf pays. Alors que chez les hommes - dans quarante pays - , le type de cancer le plus fréquent était le cancer de la prostate (77 300 cas), suivi du cancer du foie (24 700 cas) et du cancer colorectal (23 400 cas). Le risque pour une femme d'Afrique subsaharienne de développer un cancer à l'âge de 75 ans est de 14,1% , avec le cancer du sein (4,1%) et le cancer du col de l'utérus (3,5%)

qui à eux deux sont responsables de la moitié de ce risque. Pour les hommes, l'incidence et correspondante à l'âge de 75 ans est plus faible (12,2%), avec le cancer de la prostate qui est responsable d'un tiers de ce risque (4,2%).

Investir dans les données localement

Pour surmonter le défi croissant dans la région, l'étude invite chaque pays à mettre en œuvre un programme de lutte contre le cancer dans le cadre de la planification sanitaire nationale et disposer de systèmes de surveillance de routine capables de suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre d'interventions spécifiques. L'auteur principal de l'étude, le Dr Freddie Bray, souligne l'importance d'investir dans les registres. « Une approche coordonnée de la mise en œuvre des stratégies nationales nécessite un investissement durable dans les registres, qui constituent le meilleur système de surveillance et fournissent des données sur l'incidence et la survie par type de cancer et par stade au moment du diagnostic », a-t-il déclaré. Les données locales provenant des registres du cancer de la région étant essentielles pour améliorer les résultats et sauver des vies. Selon le rapport, investir dans la principale source d'information - les registres du cancer fondés sur la population - doterait les différents pays des données continues nécessaires pour planifier et informer les services nationaux de lutte contre le cancer.

Noël Ndong

CONGO-ITIE

Étape cruciale de la validation de rapport en juillet prochain

Le gouvernement congolais soumettra aux instances de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) son rapport 2020 pour la validation. La version pré-finale de ce rapport a déjà été approuvée, le 13 mai à Brazzaville, par le comité exécutif national de l'ITIE qui regroupe les pouvoirs publics, entreprises extractives et organisations de la société civile.

L'étape de la validation du rapport 2020 attendue en juillet permettra à la République du Congo de franchir un pas important dans le maintien de son statut de pays conforme à la norme ITIE. La consolidation de ce statut aura l'avantage de conduire le pays à opérer des réformes importantes en matière de suivi de la collecte des recettes et des paiements provenant du secteur des industries pétrolières, minières et forestières. Elle permettra de gagner la confiance des partenaires au développement à l'instar du Fonds monétaire international.

Au cours de leurs travaux consacrés à la version pré-finale du rapport 2020, les membres du comité exécutif national ITIE ont validé le document avec des recommandations sur la gestion et le suivi des recettes des industries extractives. Le comité exécutif a également examiné la mise



en place d'une commission de préparation de la troisième validation de juillet prochain, a commenté le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean

Richard Itoua.

« Nous avons examiné les conditions de travail du secrétariat permanent, notamment son plan d'action

Les membres du comité exécutif national ITIE/Adiac et son plan de travail pour les deux années. Les instruments ont été validés et seront soumis au président du comité exécutif, en l'oc-

urrence le ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public. La priorité c'est d'abord de valider la version finale du rapport 2020 et le transmettre à l'administrateur indépendant et, ensuite, le vulgariser auprès des parties prenantes », a indiqué le deuxième vice-président du comité exécutif national.

Il faut ajouter que grâce au statut de pays conforme à la norme mondiale ITIE en matière de transparence, les citoyens ont accès à de nombreuses informations sur la manière dont leurs ressources naturelles (pétrole, mines et bois) sont gérées. L'industrie extractive, le gouvernement et la société civile du pays sont appelés à travailler la main dans la main pour éclairer le débat sur la gestion des ressources pétrolières, gazières et minières.

Fiacre Kombo

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PEINTURES**
CÉRAMIQUES **MUSIQUE**

Musée du Bassin du Congo
galerie CONGO

L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mollo)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

ENTREPRENEURIAT

Quarante-cinq promoteurs de projets de la Cuvette impulsés

Quinze promoteurs de projet à Oyo, quinze à Owando et autant à Makoua, dont 30% de femmes, dans le département de la Cuvette, viennent de réussir la phase d'incubation. Nantis des plans d'affaires bancables et congratulés par la ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel, Jacqueline Lydia Mikolo, ces derniers attendent les crédits avec la garantie du Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement (Figa).

À l'issue des séances d'évaluation des plans d'affaires et de soutenances orales, quarante-cinq dossiers des promoteurs de projets ont été sélectionnés pour la première cohorte du département de la Cuvette après celles de la Bouenza et du Niari, il y a quelques jours. L'agriculture, l'élevage, la pêche, la pisciculture, l'agro-alimentaire, la transformation des produits locaux sont les secteurs d'activités concernés. « Ce sont des secteurs à haute valeur ajoutée avec un fort potentiel de création d'emplois », a indiqué le directeur général du Figa, Armel Fridelin Mbouloukoue.

Les précisions apportées par le directeur général du Figa, en termes de besoins de financement, font état de plus de 170 millions FCFA pour les projets retenus à Oyo, plus de 999 millions FCFA pour ceux d'Owando, chef-lieu du département de la Cuvette,

et plus de 117 millions FCFA pour Makoua. Armel Fridelin Mbouloukoue a, par ailleurs, souligné qu'après l'incubation qui vient de s'achever, les partenaires financiers, notamment les banques et les microfinances, vont accompagner ces entreprises. « Le Figa, pour sa part, s'engage à apporter des garanties jusqu'à 80% en couverture de crédits », a-t-il assuré.

La ministre aux porteurs de projets

La ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel, Jacqueline Lydia Mikolo, a salué les promoteurs de projets qui viennent de franchir une nouvelle étape. Elle a appelé au changement du logiciel mental afin de sortir de la culture du fonctionariat pour aller vers celle de l'entrepreneuriat. « Le contexte actuel marqué par l'ouverture des marchés,



Les autorités en compagnie des promoteurs de projets/DR

le libre-échange et la crise financière place l'entrepreneuriat au centre des problématiques de développement économique et social car pourvoyeur de richesses, créateur d'emplois et générateur de revenus nécessaires à la lutte contre la pauvreté », a-t-elle déclaré en précisant que le Figa se positionne non seulement comme un instrument d'inclusion économique et sociale mais aussi comme un des leviers de la politique de promotion de l'emploi et de lutte

contre le chômage.

En rappel, la cohorte des promoteurs de projets du département de la Cuvette qui viennent de réussir leur incubation n'est pas la première du genre. La première semaine du mois en cours, il y a eu la première cohorte nationale constituée de quarante-six promoteurs pour Dolisie et Madingou, respectivement dans les départements du Niari et de la Bouenza. Pour ceux-là, le coût global des besoins de financement exprimés en investissements comme en

fonds de roulement se chiffre à 327 000 000 FCFA.

Pour leur part, les promoteurs de projets de Dolisie, Madingou, Oyo, Owando, Makoua ont salué les efforts des pouvoirs publics visant à leur donner la possibilité de développer des petites et moyennes entreprises. Selon Armel Fridelin Mbouloukoue, le Figa poursuivra l'œuvre au point de l'étendre sur l'ensemble du territoire national pour ne laisser aucun porteur de projet au bord de la route.

Rominique Makaya

HYDROCARBURES

L'État congolais et la société Eni-Congo renforcent leur contrat de partage de production

Le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, et le directeur général d'ENI Congo, Mirko Araldi, ont signé, le 12 mai à Brazzaville, des avenants aux contrats de partage de production liant la République du Congo et la compagnie pétrolière italienne. Avec ce contrat additionnel, le gouvernement congolais a réussi à s'accorder avec les neuf compagnies opérant dans le secteur pétrolier du pays.

Le contrat additionnel sur le partage de production prévoit l'accélération et l'augmentation de la production de gaz au Congo, principalement par le développement d'un projet gaz naturel liquéfié (GNL), avec un démarrage prévu en 2023 et une capacité pleinement opérationnelle de plus de trois millions de tonnes/an (plus de 4,5 milliards de mètres cubes/an). Les exportations de GNL permettront, selon les deux parties, de valoriser la production de gaz excédant les besoins du marché intérieur congolais.

ENI Congo entend œuvrer pour la décarbonation à travers la promotion de la transition énergétique durable au Congo, notamment dans les domaines des énergies renouvelables, de l'agriculture avec le développement d'une filière agricole (non concurrente à la filière alimentaire) dédiée à la production de matières premières nécessaires au bioraffinage, de la conservation et de la gestion du-



Bruno Jean Richard Itoua et Mirko Araldi

table des forêts, de la promotion de systèmes de cuisson propres ainsi que de la capture, l'utilisation et le stockage du gaz carbonique. « Nous sommes en train de travailler sur la valorisation du gaz, pour alimenter le marché domestique et l'exportation. Nous travaillons également sur la transition énergétique avec le lancement d'un important projet de biocarburant par la culture du raisin sur trois cents hectares dans les départements du Niari et du Pool. La production du raisin pourra démarrer dès l'année prochaine », a indiqué Mirko Araldi.

Du côté de la partie congolaise, le ministre des Hydrocarbures a insisté sur le fait que la signature des contrats additionnels avec ENI Congo contribuerait à doper la production nationale, à créer un cadre juridique fiscal-douanier plus attractif pour les sociétés pétrolières et à accroître les investissements du secteur.

Fiacre Kombo

ASSISTANCE HUMANITAIRE

Firmin Ayessa au chevet des sinistrés de Makoua

Le député titulaire de la circonscription électorale unique de Makoua, dans le département de la Cuvette, Firmin Ayessa, vient d'apporter une assistance humanitaire d'urgence aux victimes de la catastrophe naturelle qui s'était produite le 29 avril dernier, causant d'importants dégâts humains et matériels.

La tornade avait soufflé sur la communauté urbaine de Makoua laissant derrière elle 200 ménages sinistrés, soit 1 200 personnes affectées. Plusieurs habitations avaient été lourdement touchées. La fragilité des matériaux de construction et la vétusté de nombreuses habitations expliquent l'ampleur des dégâts causés. On a déploré deux morts dont les obsèques ont été prises en charge par le gouvernement. A travers son geste de générosité, le ministre d'Etat, chargé de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale a voulu témoigner sa solidarité en faveur des sinistrés. Ceci en mobilisant une assistance humanitaire d'urgence composée, entre autres, de 300 sacs de 25Kg de riz, 75 cartons d'huile, 300 sacs de sel; 30 cartons de 100 savons, soit 3 000 savons. A cela s'ajoute un appui à la reconstruction et à la réhabilitation des maisons (10 000 tôles et une tonne de pointes de tôles). S'adressant à la population, Firmin Ayessa a annoncé que le gouvernement est en train d'organiser son assistance en faveur des victimes de Makoua. Il a invité les sinistrés à rejeter l'idée selon laquelle l'Etat les a abandonnés. « Pour vous qui avez connu ce sinistre, deux semaines c'est

trop ! Vous vous dites que voici que nous sommes au fond du trou et nous ne voyons personne courir à notre secours. Dans une espèce d'élan de solidarité attendue, nous voici auprès de vous pour que vous ne vous sentiez pas abandonnés », a-t-il dit, précisant qu'il est l'émissaire du Premier ministre.

Remerciant toutes les personnes de bonne volonté ayant manifesté leur élan de solidarité envers les habitants victimes de cette catastrophe naturelle, Firmin Ayessa a rappelé que la ville de l'Equateur a toujours bénéficié de l'appui et de l'attention incommensurables du président de la République, Denis Sassou N'Gusso. Se félicitant de cette initiative, le Collectif des parlementaires du département de la Cuvette a, par le biais de son président, le sénateur Edouard Roger Okoula, remis une enveloppe à Firmin Ayessa. Après la remise des kits, le ministre d'Etat et les parlementaires ont visité un échantillon des habitations et le siège de la radio Makoua éventré par la tornade.

La donation a rencontré l'assentiment des bénéficiaires qui n'ont pas encore oublié l'ampleur des dégâts causés par cette pluie diluvienne. « Nous étions surpris par cette tornade qui a ravagé



Firmin Ayessa présentant les kits aux parlementaires de la Cuvette/DR

les toitures de nos deux maisons et une boutique. Plusieurs objets ont été abîmés. Aujourd'hui, les mots me manquent. Je suis tellement émue de ce que le ministre d'Etat, notre élu, vient de faire », a souligné un bénéficiaire. Lors de son séjour dans cette partie du pays, Firmin Ayessa s'est rendu à Bokogna, à 45 km de Ma-

koua sur la route d'Itoumbi, pour accomplir le même geste envers les sinistrés de ce village. Ils ont bénéficié des kits humanitaires pour leur permettre de surmonter cette dure épreuve. « J'étais dans la maison aux environs de 18 h. J'ai senti les arbres tombés derrière la maison. Celle-ci s'est mise à bouger et subitement la

toiture a été emportée par un vent violent. Je suis très satisfait de ce geste de solidarité, un geste incroyable de la part du ministre d'Etat, Firmin Ayessa, que personne n'attendait. Avec quarante tôles et des pointes, dans une semaine je vais rebâtir ma toiture », s'est réjoui un bénéficiaire.

Parfait Wilfried Douniama

AFFAIRE PSP CHACONA

Les parents des victimes accusent les gestionnaires du Trésor public de bloquer le dossier

Depuis le 17 novembre 2020 que le verdict du procès en appel de l'affaire des treize jeunes décédés par "homicide volontaire", la nuit du 22 au 23 juillet 2018 dans les geôles au Poste de sécurité publique (PSP) de Chacona, a été prononcé, jusqu'à ce jour les ayants droit n'ont toujours pas été indemnisés, tel que décidé par la justice. Suite à cette léthargie qu'ils disent venir des gestionnaires du Trésor public, ils ont réagi.

En novembre 2020, la justice avait condamné l'Etat à verser quinze millions FCFA à chaque famille et le dossier a été transféré au ministère des Finances en février 2021. Depuis lors, les ayants droit n'ont jamais perçu un seul franc, alors qu'ils devaient percevoir l'indemnisation trois mois suivant le jugement. C'est ainsi que près de deux ans après, ces parents accusent ouvertement les gestionnaires du Trésor public de s'asseoir sur le dossier. Ils l'ont signifié dans une déclaration lue par le président du Collectif des familles des victimes de Chacona, Jumaël Jojo Oba. « Le 17 novembre 2020, la Cour d'appel de Brazzaville avait reformé le jugement rendu par le premier juge. Le nouveau jugement accordait aux ayants droit des victimes de Chacona

une indemnisation de quinze millions de francs CFA par victime. Certes, nous, parents des victimes, avons jugé ce montant insignifiant du fait que non seulement ça ne correspond pas à la vie humaine, mais aussi à la qualification de chacun de nos enfants qui pour la quasi-totalité étaient élevés au cycle secondaire (en classes de première, terminale) et d'autres venaient de s'admettre au baccalauréat et voire même étudiants. Mais en dépit de tout cela, nous avons accepté cette indemnisation aussi bien que la justice avait reconnu que nos enfants arrêtés innocemment étaient de très loin des malfrats comme on les avait présentés », a-t-il déclaré.

Jumaël Jojo Oba a déploré le fait que depuis deux ans, leur collec-

tif avait entamé des démarches pour que cette indemnisation soit allouée mais rien n'est toujours fait. « Dès le départ, l'huissier que nous avons engagé nous a laissé entendre qu'au lieu de payer la totalité des fonds, c'est plutôt la moitié que l'on devait payer. Nous n'avons pas trouvé bien cette décision émanant dit-on du ministre des Finances, parce que ça paraît comme un manque de considération aux êtres chers que nous avons perdus. Sinon, comment, devant une telle situation qui nous a beaucoup affectés et à laquelle nous avons malgré tout accepté la décision de la justice, nous payer en tranches ? Et pourtant, en dépit du fait qu'on nous a proposé la moitié de l'indemnisation sans notre assentiment, jusqu'à la date

d'aujourd'hui, rien n'est toujours débloqué », a-t-il déploré. Le président du Collectif des familles des victimes de Chacona a dit que plusieurs démarches ont été entreprises auprès du ministère des Finances mais sans suite. Un courrier a été adressé au Premier ministre qui à son tour a instruit le déblocage de la situation mais hélas, les gestionnaires du Trésor public sont assis sur le dossier, quand bien même ils ont écrit également au directeur général du Trésor public qui a donné lui aussi l'autorisation de payer. « Nous, familles des victimes de Chacona, familles endeuillées, sommes épuisées et désemparées. Nous avons les honoraires des huissiers, des avocats, ... La situation devient insupportable, c'est pourquoi nous sollicitons l'intervention du premier citoyen

congolais, le président de la République, chef de l'Etat, afin que soient déblocés ces fonds », a lancé le Collectif.

A l'issue de la déclaration, Casimir Ngakala, l'un des responsables du Collectif des familles des victimes de Chacona, a exprimé lui aussi son désarroi. « Il y a l'argent, ce sont les gestionnaires du Trésor public qui sont assis sur le dossier. Les dépenses se font là-bas. Ça c'est une dépense programmée mais ils ne le font pas, soit disant qu'il n'y a pas de liquidité, ce n'est pas une petite banque, c'est le Trésor public », a-t-il avancé.

Pour Me Stève Bagne, avocat des ayants droit, c'est triste que jusque-là les parents n'ont perçu aucun franc pour la réparation du préjudice incommensurable subi.

Bruno Okokana

FILM-REPORTAGE

« La voix des hommes » ou la masculinité positive

Simplement parce que la lutte pour les droits des femmes et la lutte pour l'élimination des violences faites à leur égard ne sont pas qu'une question du 8 mars et du 25 novembre, journées internationales dédiées aux deux combats, le collectif des femmes de l'ONG Tosala a présenté le 14 mai à l'Institut français du Congo le film-reportage « La voix des hommes ». L'œuvre condense des avis masculins appelant à un changement de mentalité et de comportement.

D'une durée d'environ 20 min, « La voix des hommes » est une compilation de petites vidéos enregistrées par des hommes de différents profils pour dénoncer les violences basées sur le genre et plus particulièrement les violences physiques, psychologiques et économiques dont continuent d'être victimes plusieurs femmes au Congo et plus largement dans le monde. Parmi eux, on retrouve des politiques, hommes de droits et de médias, scientifiques, enseignants, commerçants, entrepreneurs, artistes, coach sportifs, conducteurs, responsables religieux, esthéticiens, banquiers, promoteurs culturels et touristiques, artisans, étudiants et même des élèves. Comme le souligne Gilles Badet, docteur béninois en droit public dans le film, « les femmes sont la moitié de l'humanité. L'humanité a deux pieds, et elle ne peut pas refuser de marcher sur ses deux pieds. Marcher seulement sur le pied homme et oublier le pied femme, ce n'est pas normal. Je dis non aux violences faites aux femmes ». Entrecoupé des séquences du clip vidéo Tosala sorti l'an dernier, ce film vise à sensibiliser la



Les membres du collectif Tosala animant la conférence de presse en lien avec le film *Adiac*

société sur le fait que le combat pour l'élimination des violences faites aux femmes n'implique pas que les femmes, mais il concerne aussi les hommes. Aussi, il existe les violences basées sur le genre qui toucheraient de nombreux hommes, mais qui par fierté ou humiliation préfèrent les subir en silence. D'où l'idée d'associer tout le monde car ce combat est une affaire de tous et les hommes sont d'une contribution non-négligeable dans l'atteinte de cet objectif. « La voix des hommes c'est voir et entendre

des hommes portés la douleur et la souffrance des femmes en sensibilisant d'autres hommes à la non-violence. A travers ce film, nous avons simplement invité les hommes à nous donner leurs voix pour dire non, haut et fort, aux violences faites aux femmes. Ce film c'est aussi pour montrer que ce combat n'intéresse pas que les femmes et il est important que tout le monde s'y mette car quand on parle de victimes, il s'agit de nos mères, vos femmes, nos sœurs, nos amies,

nos filles. Et ces dernières ont besoin d'assistance. Il ne faudrait pas que ces cruautés persistent », a déclaré Cilia Jules, artiste-musicienne membre du Collectif Tosala, et initiatrice du projet du film-reportage. Durant les échanges, le panel constitué de Cilia Jules, Mariusca Moukengue et Maman Credo, toutes artistes et membres du collectif Tosala, a salué les efforts du gouvernement qui a pu mettre en place en République du Congo la loi Mouébara qui permet à tous de réaliser que

dénoncer cette problématique n'est pas synonyme de caprices ou de rébellions féminines. Ainsi, cette loi vient soutenir les efforts longtemps menés de toute part pour réduire les violences faites aux femmes, au mieux les éliminer simplement.

Au-delà des efforts de sensibilisation que mène l'ONG, elle est bien consciente que la bataille à mener reste également dans les ménages, écoles, églises, milieux socio-professionnels... sources de toutes ces violences. Une bataille qui doit passer par de vrais temps de communications et de prises de consciences personnelles afin de changer les mentalités et briser les barrières culturelles qui poussent encore certains citoyens à tolérer la violence ou à ne pas la dénoncer pour une tierce raison.

A ce propos, Tosala invite le gouvernement, les médias et d'autres leaders d'opinions à s'approprier le film-reportage « La voix des hommes » pour plus de résonance à ce combat. Par ailleurs, l'ONG remercie les différentes structures et personnes qui les accompagnent depuis le début dans cet élan.

Merveille Atipo

BIENNALE DE DAKAR DE L'ART AFRICAIN CONTEMPORAIN

La quatorzième édition s'ouvre le 19 mai

L'exposition internationale intitulée « Ndaffa # » comporte, cette année, cinquante-neuf artistes dont quatre collectifs, venant de vingt-huit pays du monde, dont seize africains et douze pays de la diaspora. Parmi les invités, le Congolais Maha Lee Cassy, directeur général des éditions +.

À la quatorzième édition de la biennale de l'art africain contemporain, du 19 au 22 mai, l'éditeur congolais participera, entre autres, aux travaux du programme « We Make Books / African Art Book Fair » où il est prévu une table ronde et deux ateliers sur la fabrication, la circulation et la distribution du livre d'art africain. L'objectif de ces travaux est de mettre en place un « un réseau dédié à cette édition ».

De cette rencontre initialement prévue en mai 2020, reportée pour se tenir cette année, le Dr El Hadji Malick Ndiaye, directeur artistique de l'Édition 2022, estime que le thème « Ndaffa# » sonne comme une exhortation à créer un nouveau destin commun.

En effet, bien avant la crise engendrée par la covid-19,

le thème de cette biennale Ndaffa # – Forger – Out of the fire, invitait les participants à réinventer leurs modèles. La pandémie a rendu cette démarche impérieuse et urgente la nécessité de la penser.

Ce thème général renvoie à l'acte fondateur de la création africaine, lequel nourrit la diversité des créativités contemporaines africaines, tout en projetant de nouvelles manières de raconter et d'appréhender l'Afrique. Il dénote la dynamique et l'action de créer, de recréer et de malaxer, et renvoie ainsi à la forge qui transforme et au gisement d'où provient la matière première et au feu qui crée.

Forger consacre l'acte de transformer une ou des matières portées à incandescence dans un feu, afin de



Maha Lee Cassy, directeur général Editions +, invité à la 14^e édition de la Biennale de l'art africain contemporain/DR

créer de nouvelles formes, textures et matérialités et par ce geste, un monde nouveau.

C'est dans ce sillage, que pour sa quatorzième édition, la biennale de Dakar se dote d'une identité visuelle renouvelée et modernisée. Cette évolution s'inscrit dans une stratégie globale de dynamisation de l'image de l'institution, pensée pour poser les bases de sa communication pour les années à venir. En l'ancrant dans le digital, en renforçant la cohérence de ses supports imprimés, en ouvrant de nouvelles portes d'entrées dans sa programmation, en valorisant ses activités professionnelles, cette stratégie s'attèle à ouvrir la biennale de Dakar à de nouveaux publics tout en consolidant sa portée internationale.

Marie Alfred Ngoma

MUSIQUE

Un concert à Boundji en hommage à Justin Lékoundzou Itihi Ossetoumba

Organisé par la Doumoussion Event, le concert, organisé dans le cadre de la soirée festive en hommage à Justin Lékoundzou Itihi Ossetoumba, s'est déroulé en présence de la députée de la circonscription électorale de Boundji, dans le département de la Cuvette, Avanke Tsatsa Lékoundzou, et de madame le maire de cette communauté urbaine, Rogette Lucie Kengue-Ngoma, le 13 mai.

C'est à 20h que le concert a débuté avec la prestation du groupe tradi-moderne Jeunesse de Boundji. Jouant dans son terroir, le groupe a été très applaudi. Après, le tour est revenu à l'artiste tant attendu, DJ Afara Tsena.

Artiste du moment, Afara Tsena, de son vrai nom Raphaël Hussen Owari, est monté sur scène sous acclamation nourrie des spectateurs. Dans une ambiance sans pareille, "l'enfant terrible du moment", qui se produisait pour la première fois à Boundji, a galvanisé la foule à travers ses morceaux fétiches. Un répertoire de plus de cinq titres joués en semi-live. Il s'est agi des chansons "Kelassi", "Jalousie", "Inengui", "Omongo mwa-mou", et son tout dernier morceau intitulé "Mbokalisation". Une prestation qui n'a pas laissé la députée de Boundji insensible. Elle s'est levée avec la délégation qui l'accompagnait pour congratuler l'artiste et ses trois performants danseurs parmi lesquels une brillante danseuse. Chose qu'elle a faite pour d'autres groupes



aussi. Afara Tsena, comme partout où il est passé, a laissé de bonnes impressions.

« Je suis très heureux, car je ne m'y attendais pas à recevoir une invitation de Boundji. Je suis très ému que ce spectacle soit une réussite grâce à la dextérité de la députée de la circonscription électorale de Boun-

dji, Avanke Tsatsa Lékoundzou. Cela m'a permis d'être en contact avec cette population et j'ai compris que j'ai un fort public ici qui me soutient. Je le remercie pour cet accueil chaleureux. Je souhaite qu'un tel spectacle de taille revienne encore à Boundji pour le développement de l'arrière-pays,

Afara Tsena et ses danseurs sur scène / Adiac musicalement parlant », a souhaité l'artiste musicien DJ Afara Tsena.

La boucle de ce concert a été la montée sur scène de l'orchestre Impressions des AS de Setho Tosaire. Un spectacle émouvant marqué par l'entrée spectaculaire de l'artiste musicien Cogélo, l'un des sociétaires de ce groupe (avec un

manioc dans sa valisette qu'il a fini par présenter au public, question de montrer que Boundji était une localité où l'on fabrique du bon manioc). Et l'autre entrée spectaculaire a été celle du patron de l'orchestre Impression des AS, Setho Tosaire. Si son artiste a fait son entrée avec la valisette dans laquelle se trouvait du manioc, lui par contre est entré avec un pigeon, symbole de la paix, a-t-il dit. Setho et son orchestre ont interprété tour à tour des chansons «ça va aller» ; «Eluke», «Mobali ya bololo», ... C'était la liesse publique à Boundji.

Notons que les journées culturelles et sportives de Boundji ont été marquées, entre autres, par un tournoi de football challenge Maradona 80 ; par une conférence-débat avec les jeunes sur le thème « Se professionnaliser dans le sport et le loisir » à l'espace Mwènè Kolo de Boundji, avec la contribution de Vadim Osdet Mvouba.

Bruno Okokana

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv



THÉÂTRE

Élèves et étudiants vont se réunir autour de l'art de Molière

Le festival de théâtre scolaire et universitaire a lieu du 19 au 20 mai à Pointe-Noire, précisément au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard, dans le premier arrondissement Emery-Patrice-Lumumba.

Dix établissements scolaires et universitaires, à savoir Dom-Helder-Camara, Cepec de Songolo, Tremplin, Le grain de Sénevé, Dora l'exploratrice, le LTG, le LVA, la Haute école Léonard-de-Vin-

ci, ASMT, EAD vont prendre part aux retrouvailles théâtrales qu'organise le Cercle des jeunes artistes créateurs (CJAC) que dirige Cardy Cardelin Babakila, sur le thème « La mission

parentale pour une jeunesse responsable»

Autour des représentations théâtrales, ateliers et échanges, le public va découvrir de jeunes comédiens en herbe, toujours ravis de se produire sur les tréteaux et faire admirer leur talent devant le public. Les invités du festival sont Fabien Obongo, directeur départemental des Arts et Lettres de Pointe-Noire; Jean-Baptiste Sitou, directeur départemental de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation de Pointe-Noire; les écrivains Yvon Wilfried Lewa-let Mandah, Huguette Ganga Massanga, Nicole Bouquet Mikolo, sans oublier Jussie Nsana, la bédéiste; Gilles Doua, le conteur; Teddy Benzo, le rappeur; Jefh Biyeri, acteur et metteur en scène et tous les anciens festivaliers.

Afin de garantir la réussite de l'événement qui se tient dans un contexte économique difficile, le comité d'organisation a sollicité l'aide des anciens acteurs de la Haute école Léonard-de-Vinci et des autres établissements scolaires pour leur apport multiforme mais aussi celle de tous les férus du théâtre intéressés par l'initiative.

A la fin du festival, trois lauréats par catégorie seront distingués après avis du jury.

Hervé Brice Mampouya

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 2, 38e et dernière journée
Tombeur du Téfécé, Ajaccio accompagnera Toulouse en Ligue 1. Bevic Moussiti Oko, entré à la 91e, et ses coéquipiers se sont imposés 1-0. Battu à Rodez 0-2, Caen se classe finalement 7e avec 50 points.

Ce résultat permet aux Ruthénois de sauver leur place en Ligue 2 (17e et premiers non-relégables avec 43 points). Adilson Malanda a joué toute la rencontre en axial droit, tandis que Prince Oniangué disputait son dernier match sous le maillot caennais à la récupération.

Titulaire dans l'entrejeu, Nolan Mbemba est sorti à la 69e alors que Le Havre tenait le nul 1-1 à Guingamp. Les Normands s'inclinent finalement 1-2 et sont 8e, devancés par leur rival caennais à la différence particulière. Rappelons que Fernand Mayembo est blessé à la cuisse depuis plusieurs mois. Et qu'il sera forfait pour les matches du mois de juin de la sélection congolaise.

Bryan Passi et Niort terminent leur saison par une défaite à domicile contre Valenciennes (1-2). Les Chamois sont 13e avec 46 points.

Sans Warren Bondo, dont l'avenir semble s'écrire loin de la Lorraine, Nancy achève sa désastreuse saison par un revers face à Pau (2-3).

Camille Delourme



EN VENTE

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Le Protocole de Brazzaville
Une victoire congolaise méconnue
Pierre OBA

Laurent Tongo

LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEMAC
ÉTUDE COMPARÉE

Hérisonne PAVIMA LOMBOBO

La CICOS et l'intégration des États de l'Afrique centrale
Préface du Pr Godefroy MOYEN

Tuez-le-nous !
Le couloir de la mort
James GASSONGO
Roman

Lecas ATONDI-MONMONDJO

Pierre Savorgnan DE BRAZZA : Totem et Tabous
Préface de Ibéa Decointet De Fillain née Atondi

Simon Batoumeni

Histoire politique du Congo-Brazzaville

Connaissances et Savoirs

SIMON BATOUMENI

Vues de l'intérieur
Réflexion politique sur le Congo-Brazzaville

Pierre MABIALA

Le droit d'occupation et d'acquisition des terres et terrains au Congo
Textes, notes et décisions de la Cour constitutionnelle

Claude-Richard M'Bissa

L'histoire au présent (2005 - 2020)
Une contribution à la vérité sur la gouvernance publique du Congo

YOLANDE VOUMBO MATEMBO MESSONG, FLORENT SOANI ZAO, ANNIE BIKOUNGA SAMBA

ANTOINETTE SASSOU-N'GUSSO, sa partition dans le leadership féminin

CENTENAIRE DE LA VILLE OCÉANE (SUITE)

L'historique de la ville

La naissance de la cité coloniale de Pointe-Noire durant les années 1920

Lorsque la ville devient subdivision ou district ou sous-préfecture en 1921, elle n'est pas encore une agglomération, car l'essentiel du trafic avec l'extérieur s'effectue via Loango, à une quinzaine de kilomètres de là. Pointe-Noire doit donc son implantation à la perspective de la construction du port et du CFCO. En fait, ce n'est encore qu'un camp de chantier. Les travaux des chantiers du port et du CFCO viennent à peine de débuter. Il n'y a pas encore d'implantation définitive de la population. Mais dès l'année 1923, on commence à penser à l'aménagement de la ville. C'est ainsi que dès 1924, Pointe-Noire est dotée de son premier plan directeur de développement qui consacre sa division en deux: la zone européenne et la zone indigène.

Dans ce premier plan, seule la partie européenne a véritablement le visage d'une cité. La gestion foncière y est réglée par les dispositifs du décret du 8 février 1899 qui définit le domaine public au Congo français, ainsi que par le décret du 28 mars 1899 qui définit la propriété foncière au Congo français et qui dispose que « les terres vacantes et sans maître dans le Congo français appartiennent à l'État ». Le centre-ville est ainsi réservé aux Blancs tandis que l'administration ne s'occupe pas de ce qui se passait dans la cité indigène.

En effet, dans le décret du 11 décembre 1920 modifiant celui du 28 mars 1899 sur la propriété foncière, il est stipulé que « les biens appartenant aux indigènes et ceux possédés par les collectivités sont régis par les coutumes et usages locaux pour tout ce qui concerne leur acquisition, leur conservation et leur transmission ». Alors qu'au centre-ville, l'obtention d'un terrain se fait soit par adjudication ou par cession de gré à gré entre l'administration et un privé, dans la cité indigène, tout se fait selon la coutume et jusqu'en 1950, on n'y parle pas de titre foncier. C'est à partir de 1950 qu'il est proposé aux Noirs de transformer en titres fonciers les terres détenues selon la coutume.

Toute la partie du centre-ville actuelle étant une zone de marécages peu fertile, vide de population (sauf le petit village Ndjindji), les colonisateurs français ont pris soin de ne pas entrer en conflit avec les autochtones. La division de la ville était justifiée, le développement de la partie européenne se faisait autour du port et du CFCO (avec la gare centrale), le développement des Africains à partir des villages, notamment Tié-Tié, première gare du CFCO au kilomètre 6. En cette période, la ville se cherche encore, commençant son développement démographique. Au départ, avec les travailleurs des deux grands chantiers (le CFCO et le port), la population atteint 3 000 habitants en 1928. Elle est passée de 2 000 habitants en 1930 à 22 000 en 1942, 54 600 en 1958, 140 367 en 1974 et à 500 000 en 1994. Le recensement de 2007 a affiché 711 128 habitants.

Le développement de Pointe-Noire après l'achèvement de la ligne Congo-Océan en 1934

Selon Pierre Venetier, Pointe-Noire est encore un semis de constructions éparses parmi le quadrillage des rues en terre que l'on commence à empierrer. La ville était constituée, pour l'essentiel, de l'actuel centre-ville, et elle se terminait à l'actuel rond-point du marché central. Elle était seulement la ville européenne, comprenant des zones de production et résidentielles avec écoles, terrains de sport... Avec l'achèvement du port et du CFCO en 1934, et l'installation de la société coloniale d'électricité, la ville va connaître une certaine vitalité dans ses activités. Avec l'arrivée de la population, cette période sera celle du développement de la cité. L'hôpital est construit, le marché s'agrandit, c'est la formation de la première couronne. Le premier quartier à être loti sera le Camp Chic, fait des maisons de la SCIC. Ces maisons sont construites sur des parcelles d'environ 250 m². Elles comprennent pour l'essentiel deux chambres à coucher, un petit séjour, une douche, un W-C. et une cuisine. Le centre-ville va connaître une relative densification par l'occupation des terrains vides contenus dans le tracé directeur. Le quartier Nzinzin va se densifier le long des grands axes, il n'y a pas de nouvelles voies. Les constructions sont encore sommaires, il y a peu de bâtiments à plusieurs étages.

En ce qui concerne le paysage urbain, on note peu de changement dans la physionomie de la ville. En revanche, le développement économique se traduit par la densification du quartier du port. La ville poursuit sa progression vers l'est par la construction du chemin de fer Kouilou, qui rejoint Loango. La construction de l'hôpital général, sur l'un des grands axes, va introduire dans la ville le découpage en îlot. On construit la quatrième avenue, dans le quartier de l'évêché. Le développement spatial de cette partie va se faire désormais de l'est vers l'ouest.

En 1936, on pense que la ville a atteint ses limites et que le développement devra désormais se faire à l'intérieur. Mais la ville reste essentiellement européenne. C'est au tour du village africain de connaître son développement, avec l'installation définitive des travailleurs des deux chantiers du CFCO et du port (1934 pour le premier, 1942 achèvement de la digue intérieure). Ceux-ci vont se convertir à d'autres métiers de services et de manutention. Le développement du village africain va se faire, lui aussi, dans les limites fixées dans le plan directeur de 1924, c'est-à-dire à l'intérieur de sept voies pénétrantes qui sont, en partant

en arc de cercle depuis la place de Brazza, et d'ouest à l'est : l'avenue Raymond-Paillet, qui devrait rejoindre le nord et la route de Brazzaville ; l'avenue Émile-Gentil, elle aussi en partance pour le nord ; l'avenue Mgr-Derouet ; l'avenue de Ma Loango ; l'avenue Schœlcher, qui rejoindra plus tard la mission des sœurs ; l'avenue Moe-Pratt ; l'avenue de France, comme limite à l'est. Le village africain est entouré sur son flanc ouest par la rivière Tchikobo et sur son flanc est par la rivière Tchinouka, son développement ne pouvait ainsi se faire que vers le nord. À cette époque, le village africain sera limité au nord par l'actuelle avenue Félix-Tchicaya ; cette avenue joignait deux camps militaires, le camp colonel Genin (actuel camp 31 juillet) et le camp Saint Pierre qui n'existe plus aujourd'hui. Le marché central sera installé de la deuxième ligne à la troisième ligne entre l'avenue Mgr Derouet et l'avenue Schœlcher. Cet emplacement a été choisi pour créer une dynamique centrifuge. La trame urbaine de ces quartiers aura pour base le modèle d'une disposition radiale. À l'intérieur des sept voies, l'aménageur va disposer des voies secondaires, pour donner un découpage urbain en îlot à quatre côtés. Mais la logique ne sera pas respectée à l'intérieur de chaque îlot. En effet, les rues seront parallèles aux voies secondaires. Ce découpage était fait pour permettre à l'administration coloniale de mieux contrôler les mouvements de la population, surtout en période de guerre. La liaison entre les deux parties de la ville se faisait par un seul point, le pont sur la Tchinouka, donnant sur l'avenue du général de Gaulle.

Pointe-Noire de la fin de la Seconde Guerre mondiale à l'indépendance en 1960

C'est à cette période qu'apparaissent les premières occupations illégales du sol, dans le quartier du Kilomètre 4, au sud des ateliers du CFCO, malgré les interdictions des autorités. Ce quartier connaîtra un développement fulgurant rendant son aménagement presque impossible sans déplacement des habitants. L'architecture des habitations du village et du quartier du Kilomètre 4 est sommaire, il s'agit de constructions en matériaux bruts non traités, comme la tôle ondulée, des planches de bois ou des déchets de l'industrie. La croissance urbaine de la ville va se poursuivre selon les directions des voies principales. À partir des années 1950, le village va sortir de ses limites initiales et va s'étendre jusqu'à l'avenue de l'Indépendance. Le découpage sera le même, mais la taille des

îlots sera plus grande. Cet aménagement se fera sans intervention de l'administration coloniale.

La surface du village va bientôt rejoindre celle de la partie européenne. On assiste à la naissance des quartiers Roy, Mawata, et à l'extension du quartier Mvou-Mvou. La population des deux parties commence à s'équilibrer à l'avantage du village. Le village va continuer à s'agrandir plus rapidement qu'avant, plus rapidement que le quartier européen du fait de l'ambiguïté des lois coloniales à propos du foncier. Le développement de la partie africaine de la ville sera de la volonté des propriétaires terriens. En effet, leurs droits sont reconnus dans le code foncier noir des colonies. Le quartier européen va poursuivre sa densification au gré des activités économiques et de l'arrivée des Européens ; cette partie de la ville est exclusivement réservée aux Blancs. Le quartier du Losange va connaître un deuxième développement : construction de nouveaux bâtiments, de quelques routes et avenues. Le village africain va abandonner définitivement la logique de l'îlot du type haussmannien. C'est la division en petites ruelles non rectilignes qui prévaut, les surfaces des parcelles sont différentes les unes des autres. On constate une absence de places publiques ou des terrains libres dans le village africain. C'est le quartier Matendé, la dernière partie de Mvou-Mvou.

Le quartier Mvou-Mvou va se développer en direction du nord vers la rivière Songolo et se densifier en population. À cette même période va apparaître le deuxième quartier dit illégal de la ville, c'est le quartier Planches, avec son église en planches de bois de couleur blanche. Comme toujours dans pareille situation, l'occupation des terres se fera anarchiquement. Ce quartier n'aura pas assez de surface, car coincé entre la route de Brazzaville et la rivière Tchikobo. Plus tard, il y aura un nouveau découpage. Le cimetière, qui devait se trouver hors de la ville, sera totalement entouré par un nouveau quartier. À la fin de 1960, Pointe-Noire avait consommé ses meilleures terres, il ne restait que des terres marécageuses. Le développement de la ville ne pouvait se faire que par une densification des quartiers, c'est ce qui se passa à partir de 1960. Pointe-Noire fut la capitale du Congo, lors de la reconnaissance en tant que république. Le premier gouvernement et assemblée y ont résidé. Jusqu'à la déclaration de l'indépendance le 1^{er} août 1960.

(À suivre)

VIE ASSOCIATIVE

Des délégués médicaux se regroupent au sein de l'ADVM

La sortie officielle de l'Amicale dynamique des visiteurs médicaux (ADVM) a eu lieu le 14 mai à Pointe-Noire, pour consolider et raffermir les liens qui unissent les délégués médicaux mais aussi cultiver la solidarité, l'entraide et l'entente entre eux.

L'ADVM se veut être un cadre d'échange, de discussion et de partage autour de la profession du visiteur médical. La valorisation du métier, la résolution de certains écueils qui minent encore cette profession sans oublier la formation continue et l'actualisation des acquis sont, entre autres, les chevaux de bataille de cette association qui a pour credo solidarité, efficacité et vérité.

Ainsi, au cours de la première activité de l'ADVM, Perpétue Lionta, secrétaire général adjoint, dans son mot introductif, a remercié ses collègues pour leur adhésion à cette œuvre commune avant l'adresse de Jean-Raymond Kabani, membre du conseil et ancien dans la profession, qui a exhorté les délégués médicaux à l'humilité et au professionnalisme, gages de la réussite dans le métier.

De son côté, Arnel Mambou, secrétaire général de l'ADVM, a insisté sur la



Photo de famille des membres de l'ADVM/Adiac

solidarité qui doit guider tout membre de cette association en s'entraînant à tout moment avant de faire l'historique de la profession de visiteur médical dans le monde.

Pour sa part, Aslon Tsilou Bamba, membre de la Commission de contrôle et de vé-

rification, a édifié ses collègues sur les premiers pas de la profession au Congo avec comme précurseurs à l'ère coloniale les visiteurs missionnaires qui, plus tard, seront rejoints par des agents recrutés dans le corps médical, les jeunes fonctionnaires, les étudiants de

l'Université Marien-N'Gouabi, les agents de l'ex Société congolaise des pharmacies. L'histoire retient, a-t-il dit, que le premier délégué médical a été Etienne Niawou des Laboratoires Services. Il fait partie de la première génération de visiteurs médicaux communément nom-

més délégués médicaux qui ont commencé le métier dans les années 1975.

Signalons que les missions et attributions du délégué médical sont, entre autres, de visiter les prospects prescripteurs du corps médical et para médical dans les formations hospitalières et autres structures sanitaires agréées au Congo, ainsi que les pharmacies des secteurs publics et privés. La présentation des produits qui fait partie aussi de ses missions consiste à exposer leurs propriétés thérapeutiques, à mettre en valeur les composantes, ressortir les avantages, les indications, les contre-indications, les précautions d'emploi et les effets indésirables éventuels. Un repas d'amitié et de fraternité a mis fin à l'activité des visiteurs médicaux qui ont également rendu hommage aux anciens ayant œuvré pour l'aureole de la corporation.

Hervé Brice Mampouya



OUVERTURE DES LIGNES

ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!

après une interruption momentanée de la ligne Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo

Désormais
voyagez
JUSQU'À
MBOMO!!

Brazzaville
ETOUMBI - KELLE
tous les

MARDIS

SAMEDIS



Brazzaville
ETOUMBI - MBOMO
tous les

JEUDIS

www.oceandunord.com

contact@oceandunord.com

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60

Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou.

BONNE GOUVERNANCE

Apporter des solutions urgentes aux besoins vitaux de la population

D'après le bilan d'étape dressé le 16 mai à Brazzaville par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, après une année d'exécution du programme gouvernemental, en dépit de quelques avancées réalisées, de nombreux défis restent encore à relever pour combler les attentes de la population.

Le quatrième séminaire gouvernemental se tient du 16 au 18 mai sur le thème « La réforme de l'État au cœur de la gouvernance publique pour garantir la mise en œuvre du plan national de développement ». Dressant le bilan, le chef du gouvernement a indiqué qu'en dépit de quelques avancées enregistrées, les défis à relever sont encore nombreux. A titre d'illustration, il a rappelé les problèmes récurrents qui ont besoin de solutions urgentes pour soulager tant soit peu les peines de la population.

« Il nous faut nous attaquer à la récurrence des pénuries de carburant, à la hausse vertigineuse des prix des denrées alimentaires ; il nous faut améliorer le service d'adduction d'eau potable et stabiliser la fourniture de l'électricité dans nos cités. Je sais que les départements ministériels concernés sont à pied d'œuvre. Mais, plus vite nous aurons les résultats, mieux ça vaudra pour nos compatriotes dont nous mesurons parfaitement l'impatience », a interpellé Anatole Collinet Makosso.

S'agissant des résultats enregistrés, le Premier ministre a cité le rétablissement de la confiance des partenaires bilatéraux et des institutions de Bretton Woods, notamment le Fonds monétaire international ; le changement qualitatif du statut de la dette congolaise qui est devenue sou-



Anatole Collinet Makosso

tenable. Il y a aussi la poursuite de l'intégration des jeunes cadres dans la Fonction publique ; le paiement désormais régulier des pensions de retraite ; la mise en chantier d'un projet de l'Université publique de Pointe-Noire. Toujours en termes d'avancées, le gouvernement note la mise en place d'une cellule de veille pour contrôler la flambée des prix des denrées alimentaires, à la suite de la situation en Ukraine ; la tenue du dialogue social avec les syndicats et

le recours permanent au dialogue pour la résolution de multiples revendications légitimes de toutes les composantes de la société.

« Une année déjà ! Cela mérite un regard rétrospectif sur ce que nous avons fait, de façon à envisager les améliorations nécessaires, pour maximiser les résultats individuels et collectifs », a déclaré le chef du gouvernement.

Doter le pays d'une administration publique organisée

Analysant le thème du séminaire, il a rappelé la place particulière de la réforme de l'État dans la panoplie des réformes que le Congo devrait mener d'ici à l'horizon 2026. « Je voudrais réaffirmer notre ambition commune de remodeler le visage de l'État congolais, en engageant l'action du gouvernement dans des réformes hardies... des réformes nécessaires à la transformation du Congo... et susceptibles d'accélérer notre course au développement », a poursuivi Anatole Collinet Makosso.

Il a, par ailleurs, souligné la nécessité d'entreprendre les réformes envisagées afin d'asseoir une armure institutionnelle visant à garantir la sécurité du pays sur tous les fronts et sur les plans économique, financier, sanitaire, sécuritaire, alimentaire, environnemental, clima-

tique, culturel, moral, spirituel. Parmi les améliorations à entreprendre en urgence, il y a les réformes nécessaires pour le basculement effectif du budget des moyens vers le budget programme ainsi que l'amélioration de la qualité des services publics tels que l'éducation, la santé, l'eau, l'électricité, le transport en commun. Les autres réformes nécessaires étant la promotion du secteur privé, des partenariats publics privés et pour réduire la vulnérabilité de l'économie nationale face aux chocs extérieurs ; l'accroissement de l'attractivité des investissements directs étrangers ; la digitalisation comme outil pour promouvoir le secteur privé, et l'attractivité des investissements directs étrangers.

« Devant les risques de remise en cause de l'ordre mondial dans plusieurs domaines, ces réformes doivent nous amener à avoir un Congo fort, doté d'une administration publique organisée, résiliente, présente sur toute l'étendue du territoire national, disposant de moyens humains et matériels adéquats, afin qu'au moindre défi une riposte appropriée soit déployée, de préférence avec nos moyens propres », a conclu le chef du gouvernement.

Parfait Wilfried Douniama

KICK-BOXING

Les arbitres initiés aux nouvelles techniques de travail

Le responsable du comité national de kick-boxing et disciplines associées (CNKDA), Me Valere Koubikana, a initié le 15 mai un stage d'imprégnation et de renforcement des capacités des arbitres de Brazzaville. Le stage a essentiellement porté sur les nouvelles techniques d'arbitrage.



Les participants au stage/Adiac

Les arbitres de kick-boxing, full contact et de Muay Thai de Brazzaville ont actualisé leur connaissance du 13 au 15 mai sur les nouvelles méthodes de travail. Durant les trois jours d'intense travail, les participants à ce stage de haut niveau ont découvert le fonctionnement de l'arbitrage à travers des cours théorique et pratique. Ce stage est, en effet, prélude à une compétition internationale qui aura lieu d'ici la fin de l'année. Pour faciliter la sélection des athlètes qui représenteront

le Congo au championnat du monde, la CNKDA a souhaité initié les arbitres nationaux aux standards internationaux.

« Le stage se passe très bien. Nous avons commencé avec la partie théorique et gestuaire, aujourd'hui nous faisons la pratique. Chacun monte pour appliquer tout ce qu'il a appris. Au fur et à mesure, nous corrigeons les erreurs. Sincèrement les participants sont très contents puisqu'ils viennent non seulement de notre art mais aussi des autres sports

de combat », a indiqué Me Valere Koubikana.

Il a, par ailleurs, signifié que les membres du CNKDA travaillent quotidiennement pour non seulement promouvoir ce sport sur le plan national mais aussi faciliter le processus de la mise en place d'une fédération.

Notons que les participants à ce stage ont tous bénéficié des certificats nationaux en arbitrage. Dans les prochains jours, la même opération sera effectuée dans la ville de Pointe-Noire.

Rude Ngoma

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

Le personnel évoque ses droits autour des activités sportives

A l'Institut des jeunes sourds à Brazzaville, sous le patronage du directeur de cabinet, Eugène Ikounga, le personnel du ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire a célébré, autour des activités sportives, le travail qu'il réalise en faveur des vulnérables.



Le personnel du ministère des Affaires sociales à l'issue des activités sportives/Adiac

Les droits de ces travailleurs ne sont pas différents de ceux évoluant dans d'autres secteurs. Dans le cadre des projets en cours, notamment Telema et Lisungi, leurs conditions de travail s'améliorent progressivement à travers, entre autres, la réhabilitation et la construction des circonscriptions d'action sociale, l'informatisation du système de travail, la dotation de toutes les directions départementales en moyens roulants... Les efforts se poursuivent dans le but de disposer des travailleurs sociaux de plus en plus qualifiés pour combler le déficit en personnel qui se constate sur le terrain.

Les activités sportives ayant permis d'évoquer bon nombre de questions liées au travail se sont tenues à l'initiative de la section syndicale de la Fédération nationale des agents de la santé et des affaires sociales. « Le syndicat n'est pas l'ennemi de l'administration mais plutôt un partenaire. A travers les négociations et par le dialogue, il cherche avec l'administration à améliorer les conditions des travailleurs », a indiqué le secrétaire de la section syndicale, Daudet Mavougou.

Un appel à l'unité a été lancé entre travailleurs du ministère des Affaires sociales non seulement dans la défense de leurs droits mais aussi en se montrant toujours disponibles pour servir les personnes vulnérables, en détresse partout où besoin est.

Rominique Makaya